

# CALENDRIER DE FORMATION 2021-2022

"Donnez-vous la chance de réussir"

Catégories

	Caté	egories	
	"CHANGI	EZ DE CAP" —	
TRONC COMM AAMTI	VENT	E FORCEE	ACH ACTION
	"CYCLES DE	FORMATION" -	
CYCLE	CYCLE	CYCLE	CYCLE
PATRIMOINE	FISCALITÉ	COPROPRIÉTÉ	COMMUNICATION
	AU.	TRES	
		ATIONS	
	QUALI	FIANTES	

PROGRAMME ET INSCRIPTION

www:avocat-immo.fr rubrique *Formations*af@aamtiformation.fr / Tel : 01 46 22 52 20
AAMTI FORMATION - SCIC - 84 Avenue de Villiers -75017 Paris







# TRONC COMMUN AVOCAT MANDATAIRE En transactions immobilières

#### "CHANGEZ DE CAP"

Les formations pour 2021-2022

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

**FORMATEURS** 

Déontologie et réglementation de l'activité d'avocat mandataire en transactions immobilières

Vendredi 17 septembre 2021 9h00 - 18h00

Maître Michel Vauthier

2 Expertise immobilière : la juste valeur du bien

Vendredi 8 octobre 2021 9h00 - 18h00

Maître André Cattan

Les bases de rédaction d'un avant-contrat

Vendredi 19 novembre 2021 9h00 - 18h00

Maître Imrane Omarjee

Initiation à la fiscalité immobilière module 1

\*Vendredi 10 décembre 2021 9h30 - 18h30

Maître Homam Royai

Art et techniques de la communication et de la négociation

Vendredi 11 février 2022 9h00 - 18h00

Maître Hirbod Deghani Azar

Fiscalité immobilière module 2

\*Vendredi 18 mars 2022 9h30 - 18h30

Maître Homam Royai

7 Expertise immobilière : la juste valeur du bien

\*Mercredi 30 mars 2022 9h00 - 18h00

Maître André Cattan

Déontologie et réglementation de l'activité d'avocat mandataire en transactions immobilières

\*Mercredi 15 juin 2022 9h00 - 18h00

Maître Michel Vauthier

9 Médiation en droit immobilier et Examen de fin de cycle de formation

\*Vendredi 24 juin 2022 9h00 - 18h00

Maître Angela ALBERT

Plus d'informations, programme et inscriptions

### Visioconférence et/ou présentiel à paris\*\*

# AVOCAT EN VENTE FORCÉE

#### "CHANGEZ DE CAP"

Cycle dispensé par Maître Josiane Oleotto-Guey et Maître Florent Bacle

Les formations pour 2021-2022

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

PLUS D'INFORMATION

La saisie immobilière : du commandement au jugement d'orientation

Vendredi 24 septembre 2021 9h00 - 18h00

Plus d'informations, programme et inscriptions

2 Du jugement d'orientation à la distribution du prix

Vendredi 22 octobre 2021 9h00 - 18h00

Plus d'informations, programme et inscriptions

Comment éviter la vente de l'immeuble à la barre ? La vente de gré à gré et la vente amiable Vendredi 3 décembre 2021 9h00 - 18h00

Plus d'informations, programme et inscriptions

Le rôle de l'avocat mandataire en transactions immobilières dans les ventes forcées Vendredi 28 janvier 2022 9h00 - 13h00

Plus d'informations, programme et inscriptions

5 La licitation

Mercredi 9 février 2022 14h00 - 18h00

Plus d'informations, programme et inscriptions

Pratique des ventes forcées + Examen et Pot de fin de cycle

Vendredi 25 mars 2022 9h00 - 18h00

Plus d'informations, programme et inscriptions

Plus d'informations, programme et inscriptions

Visioconférence et/ou présentiel à paris\*\*

### COACH ACTION

### "CHANGEZ DE CAP"

 Les formations pour 2021-2022	

Cycle dispensé par Monsieur Yves Pédelabat et Maître Michel Vauthier

Vous êtes motivé et engagé, inscrivez-vous au "Coach Action".

Nous vous proposons un suivi personnalisé, de l'entraide avec des ateliers par groupes de 8 personnes avec des travaux précis et individualisé à réaliser.

L'objectif de cet atelier personnalisé et de permettre aux Avocats qui se sont formés de passer à l'action et de concrétiser leur premier mandat.

Toutes les dates seront fixées d'un commun accord avec le groupe de 8 personnes.

Inscription au plus tard le 10 septembre 2021.

Plus d'informations, programme et inscriptions

VISIOCONFÉRENCE ET/OU PRÉSENTIEL À PARIS\*\*

### CYCLE PATRIMOINE

#### Les formations pour 2021-2022

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

**FORMATEURS** 

1 Expertise immobilière : la juste valeur du bien

Vendredi 8 octobre 2021 9h00 - 18h00

Maître André Cattan

Responsabilité et assurance des constructeurs Initiation \*Vendredi 24 novembre 2021 9h00 - 13h00

Maître Michel Vauthier

Valorisation des exploitations agricoles

Mercredi 8 décembre 2021 9h00 - 18h00

Maître Benard Mandeville

Valoriser votre patrimoine en optimisant votre fiscalité/Initiation

\*Mercredi 2 Février 2022 9h00 - 13h00

Maître Homam Royai

Fiscalité immobilière module 2

\*Vendredi 18 mars 2022 9h30 - 18h30

Maître Homam Royai

Droit de préemption de la SAFER, principes et réalité

Jeudi 24 mars 2022 9h00 - 18h00

Maître Benard Mandeville

Réservé aux avocats uniquement : Construisez votre patrimoine en optimisant votre fiscalité

\*Vendredi 20 Mai 2022 9h00 - 13h00

Maître Homam Royai

Plus d'informations, programme et inscriptions

### Visioconférence et/ou présentiel à paris\*\*

# CYCLE FISCALITÉ

#### Les formations pour 2021-2022

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

**FORMATEURS** 

1

Fiscalité immobilière module 1 Initiation \*Vendredi 10 décembre 2021 9h30 - 18h30

Maître Homam Royai

2

Valoriser votre patrimoine en optimisant votre fiscalité/Initiation

\*Mercredi 2 Février 2022 9h00 - 13h00

Maître Homam Royai

3

Fiscalité immobilière module 2

\*Vendredi 18 mars 2022 9h30 - 18h30

Maître Homam Royai

4

Droit de préemption de la SAFER, principes et réalité

Jeudi 24 mars 2022 9h00 - 18h00

Maître Benard Mandeville

5

Réservé aux avocats uniquement : Construisez votre patrimoine en optimisant votre fiscalité

\*Vendredi 20 Mai 2022 9h00 - 13h00

Maître Homam Royai

6

Fiscalité immobilière internationale

\*A venir

Maître André Slatkin

Plus d'informations, programme et inscriptions

### Visioconférence et/ou présentiel à paris\*\*

# CYCLE COPROPRIÉTÉ

Les formations pour 2021-2022

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

**FORMATEURS** 

Les modalités de session d'un lot de copropriété

\*Mercredi 6 avril 2022 9h00 - 13h00

Maître Bertault

Pour les autres formations, suivez nos actualités

Plus d'informations, programme et inscriptions

# VISIOCONFÉRENCE ET/OU PRÉSENTIEL À PARIS\*\*

## CYCLE COMMUNICATION

#### Les formations pour 2021-2022

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

**FORMATEURS** 

Art et techniques de la communication et de la négociation

Vendredi 11 février 2022 9h00 - 18h00

Maître Hirbod Deghani Azar

2

Théorie de l'information et pratique de la communication

\*Vendredi 13 mai 2022 9h00 - 18h00 Madame Céline Berrard Bondoux et Maître Michel Vauthier

Plus d'informations, programme et inscriptions

# Visioconférence et/ou présentiel à paris\*\*

# **AUTRES FORMATIONS**

#### Les formations pour 2021-2022

FORMATION (cliquez sur l'intitulé pour connaître le programme)

DATE ET HEURE

**FORMATEURS** 

Responsabilité et assurance des constructeurs Initiation \*Vendredi 24 novembre 2021 9h00 - 13h00

Maître Michel Vauthier

Valorisation des exploitations agricoles

Mercredi 8 décembre 2021 9h00 - 18h00

Maître Benard Mandeville

Fonds de commerces et baux commerciaux

\*Vendredi 21 janvier 2022 9h00 - 13h00

Maître Dominique Lebrun

4 Droit de préemption de la SAFER, principes et réalité

Jeudi 24 mars 2022 9h00 - 18h00

Maître Benard Mandeville

5 Les modalités de session d'un lot de copropriété

\*Mercredi 6 avril 2022 9h00 - 13h00

Maître Bertault

Théorie de l'information et pratique de la communication

\*Vendredi 13 mai 2022 9h00 - 18h00 Madame Céline Berrard Bondoux et Maître Michel Vauthier

Plus d'informations, programme et inscriptions

Visioconférence et/ou présentiel à paris\*\*



### TARIFS

#### Tarifs pour une formation d'une journée

Tarif adhérents AAMTI: 358.00 € TTC

(298,33 €HT - 20% TVA)

Tarif non-adhérents:445,00 € TTC

(370,83 €HT - 20% TVA)

Tarifs pour une formation d'une demi-journée

Tarif adhérent AAMTI: 190,00 € TTC

(158,33 €HT - 20%TVA)

Tarif non-adhérent: 240,00 € TTC

(200€HT - 20% TVA)

### PRISE EN CHARGE

La formation entre dans le cadre de la formation continue obligatoire des avocats pour 8 heures ou 4 heures et est éligible à la prise en charge par le **FIF-PL et l'OPCO.** 



